

Les aînés, des oies gavées aux médicaments ?

Pour célébrer les 5 ans de son centre de Préparation médicamenteuse individualisée (PMI), EPC Familia organisait jeudi dernier un symposium sur la polymédication en maison de repos. L'occasion pour médecins et pharmaciens de se mettre autour de la table pour, ensemble, réfléchir sur les effets de la surmédication des patients gériatriques, et les solutions à apporter.

En Belgique, l'accès aux médicaments est relativement aisé. L'accessibilité et la délivrance sont un plus dans un pays qui compte 119 pharmaciens et 44 officines pour 100.000 habitants, selon le panorama santé de l'OCDE en 2015.

Cela n'empêche pas le Dr Alex Peltier, directeur adjoint à la coordination de la politique de Santé pour l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes (ANMC) de dresser un constat accablant pour le secteur du médicament. "La Belgique n'est pas vraiment un exemple. Les Belges sont de gros consommateurs de médicaments."

Le patient et l'État paient la facture

Si l'on se réfère uniquement à la polymédication des patients gériatriques, en 2012, 50 % des personnes âgées de 75 ans et plus consommaient plus de 8 médicaments par jour. Pour le plus

grand plaisir des firmes pharmaceutiques, et au grand dam des payeurs que sont l'État et le patient.

Pour l'État, la polymédication menant à la surmédicalisation conduit à des coûts indirects, soit parce que le patient n'est pas suffisamment compliant, soit à cause des risques iatrogènes. "La proportion de patients avec au moins une discordance médicamenteuse cliniquement significative est estimée à 45%", complète le Dr Peltier. "Des données issues de la littérature scientifique indiquent que 27 % des erreurs de prescription à l'hôpital sont dues à une anamnèse médicamenteuse incomplète au moment de l'admission, et que 25 % des réadmissions seraient dues à une mauvaise communication de l'information en rapport avec les médicaments au moment de la sortie de l'hôpital."

Et pour le patient ? Le belge paie un cinquième de ses frais de santé de sa poche, contre à peine 5,7 % aux Pays-



©Tommy Jadoit

L'événement a fait salle comble jeudi dernier.

Bas et 13,1 % en Allemagne, selon un rapport paru l'an dernier. *“Bien des études révèlent une corrélation claire entre la contribution personnelle du patient et sa compliance thérapeutique : plus il paie de sa poche, moins il est fidèle à son traitement, même lorsqu'il ne s'agit que de faibles différences de prix.”*

Que faire ?

Heureusement, des solutions existent pour améliorer la compliance et l'autonomie du patient, et ainsi économiser dans le budget de l'assurance maladie

invalidité (AMI). Citons par exemple les concertations médico-pharmaceutiques dans les Groupes locaux d'évaluation médicale (Glems).

Pour le Dr Peltier, l'axe de bataille reste toutefois l'amélioration et l'implémentation de tous les modèles de concertation. Pour le mutualiste, les pharmaciens ont une importance capitale dans l'observance thérapeutique des patients, dans la qualité du schéma de médication et dans la concertation avec le médecin traitant.

Laurent Zanella